

**Le 9 avril 2019**

**Procès-verbal** de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska tenue le mardi 9 avril 2019 à 20 h, en la salle municipale, située au 531, rue de l'Église Sud, à Sainte-Hélène-de-Kamouraska.

Madame la Mairesse Louise Hémond, Madame la conseillère Marie-Ève Blache-Gagné et Messieurs les conseillers Marc Landry, Claude Lévesque, Steeve Santerre et Vital Morin avaient motivé leur absence.

### **OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Aucun membre du conseil n'étant présent, et devant l'absence de la secrétaire-trésorière, le quorum n'est pas constaté. La séance n'a donc pas lieu.

Signature du procès-verbal :

---

Louise Hémond  
Mairesse

**Note :**

« Je, Louise Hémond, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

---

Mairesse